

LETTRE

DU RÉVÉREND PÈRE TACHÉ,

MISSIONNAIRE OBLAT DE MARIE IMMACULÉE, A SA MÈRE.

Ile à la Croix, 5 janvier 1848. Suite.

A environ 70 ou 80 lieues du Grand Rapide, nous j... La rivière Siskatchiwau pour prendre le chenal des Anglais... Les lacs et les bords de rivières, qui le composent, ont des noms particuliers, mais le tout n'en a point; je l'ai pourtant entendu nommer la petite rivière aux Anglais... Missionnaire Oblat de Marie Immaculée, à sa mère. Ile à la Croix, 5 janvier 1848. Suite.

ment à la hauteur des terres qui séparent la grande rivière aux Anglais de la petite. Il y a au milieu du portage, un très-petit lac qui est la source de cette dernière rivière et qui lui-même, du moins je le crois, est alimenté souterrainement par la première... Nous partîmes le 27 au soir.

Toute la grande rivière aux anglais, ainsi que la petite, n'est qu'une suite de lacs plus ou moins grands, réunis les uns aux autres par des rapides et des chutes dont les plus curieuses sont fort peu remarquables... Ces lacs, jusqu'à une couple de jours de marche de celui de l'île à la Croix, sont bordés de rochers, dont l'aridité naturelle est encore augmentée par la destruction presque complète de forêts qui les ont autrefois ombragés.

Ces rochers sont, je crois, des ramifications des vastes chaînes de montagnes qui bordent la rive du nord St. Laurent. Cette chaîne, en descendant au Sud-Ouest, vient former la ceinture solide sur laquelle se brise la fureur des mers du Canada... Mais mon cher frère Charles: "un amant de la nature lui trouve partout des charmes." Peut-être en effet, mais je ne suis qu'un ami de la nature... A continuer.

NOUVELLES D'EUROPE.

ÉTATS PONTIACAUX.—Civita-Vecchia, 25 avril 1849. Soldats, le drapeau français flotte sur les forts de Civita-Vecchia. Nous pensions opérer un débarquement de vive force; toutes les mesures étaient prises pour en assurer le succès... Les au-

torisés de Civita-Vecchia, cédant aux vœux des habitants, nous ont ouvert les portes de la place à la première sommation. Cet accueil, vous le sentirez, ajoute à nos devoirs; il aggraverait toute infraction à la discipline; il nous commande non seulement de respecter les populations, mais encore d'entretenir avec elles des relations bienveillantes... "QUINOT DE REGGIO.

PIÉMONT.—Les négociations, suspendues à Milan par suite des exigences de l'Autriche, ne paraissent pas avoir encore été reprises. Cependant, l'impression générale est que le cabinet de Vienne ramènera ses conditions à des termes raisonnables... "TOSCANE.—La commission gouvernementale de Florence a reçu du grand-duc de Toscane la lettre suivante, en date de Gaète, le 20 avril: "Votre lettre, messieurs, m'a été d'autant plus agréable, qu'elle m'a apporté la nouvelle que j'avais le plus à cœur d'apprendre, savoir que le peuple toscan avait secoué le joug d'une faction peu nombreuse, mais hardie, pour rentrer dans le cœur paternel de celui qui l'a gouvernée, pendant vingt-cinq ans... LÉOPOLD.

QUESTION DE L'EMPIRE.—Le ministre prussien vient de publier un nouveau document que l'on peut considérer comme le refus définitif de la couronne germanique par Frédéric Guillaume. C'est une dépêche adressée à M. de Camphausen, ministre de Prusse à Francfort, et dans laquelle est longuement développé l'historique de la constitution et des négociations qui ont eu lieu à ce sujet entre l'Assemblée nationale et le cabinet de Berlin... "HONGRIE.—On assure que les chefs de l'insurrection hongroise viennent de faire au gouvernement autrichien des propositions de paix sur les bases suivantes: 1. Reconnaissance du royaume de Hongrie dans ses anciennes limites (Croatie, Dalmatie, Slavonie, et frontières militaires comprises)...

2. Union de la Hongrie avec la Transylvanie, telle qu'elle a été résolue l'année dernière; 3. Amnistie générale pour toute l'Autriche, et mise en liberté immédiate des détenus d'octobre; indemnité pour les familles de ceux qui ont été exécutés; 4. Renvoi en Hongrie des régiments hongrois qui servent encore dans l'Italie et dans d'autres provinces de l'empire; 5. Reconnaissance de la constitution hongroise de 1848; 6. La Hongrie restera sous le gouvernement d'un pouvoir exécutif provisoire émané de la diète, jusqu'à ce que la succession du trône soit établie légalement, que le roi ait été couronné à Bude Pesth et ait juré la constitution; 7. La Gallicie aura les mêmes rapports politiques avec l'Autriche que la Hongrie sous le nom de royaume polonais de Gallicie... "JOINVILLE.—Le département de la Haute-Marne pourrait bien envoyer le prince de Joinville à la prochaine Assemblée législative, si l'on en juge par l'extrait suivant du Messager: "L'Echo du peuple affecte de croire que la candidature du prince de Joinville est circonscrite dans les limites du canton d'Arc. Nous croyons, nous, que cette candidature a rencontré, sur tous les points de notre département, de nombreux et chauds partisans... "CE QUE DISENT LES PARISIENS.—Pendant le séjour des Anglais à Paris, un grand nombre de ces insulaires se sont présentés à l'hôtel de la Côte-d'Or, situé Mazarine, 70, pour visiter la chambre de M. Proudhon, restée vacante, par suite du départ de ce socialiste pour les eaux de Spa; voyant qu'il y avait, comme on dit dans la bonne société démocratique, un assez joli bénéfice à faire en exploitant la curiosité britannique, le propriétaire de la Côte-d'Or avait fixé un prix d'entrée dans le lazaret proudhonien... "CANINO.—On assure que M. Canino (Bonaparte), vice-président de l'Assemblée nationale de Rome, a annoncé son intention de se porter candidat en Corse, pour les prochaines élections à l'Assemblée législative française... "VANITE.—Le fameux castel de Monte-Cristo et l'île, non moins illustre, que M. Alex. Dumas avait fait édifier à si grands frais sur les hauteurs de Marly, viennent d'être adjugés, on l'a vu, à la vente au tribunal de Versailles, au l'homme mise à prix de 3,000 fr. portés à 30,000 fr. par les enchères.—On évalue à plus de 300,000 fr. les espérances enfoncées dans cette construction fantastique.

candelabres et des trophées. Des travaux se font aussi au Champ-de-Mars. Le 4 mai, un grand Te Deum sera chanté à la Madeleine, en présence du président de la République et de l'Assemblée Nationale, ainsi que des grands corps constitués. Après le Te Deum, le président de la République montera à cheval et passera la revue de la garde nationale et de l'armée. Le défilé aura lieu place de la Concorde, devant l'Obélisque. A deux heures, les fêtes, jeux et réjouissances auront lieu au Champ-de-Mars et barrière de Vincennes. Le soir, tous les monuments publics et les maisons seront illuminés.

MAROC.—Un journal donne les nouvelles suivantes de Maroc: Le 4 avril, Sidi-Chachon, gouverneur de Tanger, fit arrêter un Maure qu'il croyait appartenir au consulat français; puis le fit bâtonner d'importance et jeter en prison. M. Léon Roches, notre chargé d'affaires, alla se plaindre immédiatement à Sidi-Chachon lui-même de ce nouvel acte de barbarie, qu'il considérait comme une insulte au consulat de la République. Le gouverneur répondit avec insolence qu'il avait agi selon son plaisir, et ne voulut même pas faire connaître le motif de son insulte. La scène avait lieu sur la place du Marché, de vant un nombreux auditoire, et M. Roches menaçait Chachon d'en écrire à l'empereur; mais l'Arabe se montra plus insolent, et l'injure faite à notre représentant devint tellement publique, qu'il rentra au consulat; et fit amener son pavillon. M. Roches expédia immédiatement un courrier au pacha, gouverneur de la province, à Larache, et un autre à l'empereur, qui se trouve actuellement à Fez. M. Roches demande que le pavillon de la République soit relevé par les Arabes et salué de vingt-un coups de canon. Sidi-Chachon s'y refuse, et jusqu'à nouvel ordre les Français résidant à Tanger se trouvent sous la protection du consulat de Naples. Quelques heures avant le départ du bateau qui porte cette lettre sur la côte d'Espagne, le bruit courait à Tanger que le courrier envoyé à Fez avait été décapité par ordre de l'Empereur; mais il est évident que ce dernier bruit est fort invraisemblable.

FRANCE.—L'Assemblée Nationale vient, comme on s'y attendait, de rejeter par 309 voix contre 299 la réduction proposée dans le personnel des officiers de marine.

UNE LETTRE.—M. de Lamartine a adressé au président de "l'Union démocratique de la Seine," la lettre suivante: "Monsieur le président, j'ai reçu avec une vive reconnaissance la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. J'ai lu le programme de vos opinions; ces opinions ainsi exprimées sont les miennes. Je ne me présente pas. Je crois que les hommes politiques méconnus, qui supportent le poids d'une récente responsabilité, dans une des crises de leur pays, doivent accepter sans le provoquer le jugement juste ou injuste de leurs concitoyens. Si je suis appelé de nouveau, je reprendrai à la conscience. Si je suis oublié ou rejeté, je me féliciterai de déposer pour un temps le fardeau de la représentation. Je laisse tout à la volonté spontanée des électeurs. Peut-être des hommes nouveaux sont-ils plus utiles en ce moment à la République que des hommes, si non usés, du moins compromis dans le passé. La patience est aussi une vertu du patriotisme; votre justice me la rend facile."

UN NOUVEAU DROIT.—Parmi les publications socialiste, il en est une intitulée: Le droit au vol, dont voici un passage: "Le droit de vivre est supérieur au droit de propriété et à tous les droits sociaux. L'homme, dont l'existence est menacée par le besoin, peut donc s'emparer de la propriété d'autrui; peut voler en toute sûreté de conscience. Il en a le droit." En poussant la logique, on pourrait prouver que non-seulement celui dont la vie est menacée, a le droit de voler, mais encore que c'est pour lui un devoir. Ce Droit au vol a été saisi au bureau de la "Propagande démocratique et sociale."

JOINVILLE.—Le département de la Haute-Marne pourrait bien envoyer le prince de Joinville à la prochaine Assemblée législative, si l'on en juge par l'extrait suivant du Messager: "L'Echo du peuple affecte de croire que la candidature du prince de Joinville est circonscrite dans les limites du canton d'Arc. Nous croyons, nous, que cette candidature a rencontré, sur tous les points de notre département, de nombreux et chauds partisans. L'Echo oppose à cette candidature l'exclusion légale. La question de légalité disparaît devant l'autorité souveraine du suffrage universel. L'élection de Louis Bonaparte, frappée aussi d'exil, est-elle venue se briser contre une exclusion légale? Du reste, l'Echo reconnaît le mérite du prince et déclare que personne n'est plus digne de siéger au parlement français."

CE QUE DISENT LES PARISIENS.—Pendant le séjour des Anglais à Paris, un grand nombre de ces insulaires se sont présentés à l'hôtel de la Côte-d'Or, situé Mazarine, 70, pour visiter la chambre de M. Proudhon, restée vacante, par suite du départ de ce socialiste pour les eaux de Spa; voyant qu'il y avait, comme on dit dans la bonne société démocratique, un assez joli bénéfice à faire en exploitant la curiosité britannique, le propriétaire de la Côte-d'Or avait fixé un prix d'entrée dans le lazaret proudhonien. La recette a servi à combler le déficit causé par quelques locataires qui étaient partis en oubliant de demander leurs quittances. Un Anglais a acheté à un prix presque énorme une paire de boîtes que le fondateur de la Banque du Peuple avait oubliées dans ses papiers. Ce que voyant, le propriétaire de l'hôtel de la Côte-d'Or a fait immédiatement, chez tous les vendeurs d'alentour, une razza de vieilles chaussures; qu'il vend le prix d'une paire aux amateurs excentriques. Il y a à cette heure, à Londres, plus de cent paires de boîtes ayant appartenu au citoyen Proudhon.

CANINO.—On assure que M. Canino (Bonaparte), vice-président de l'Assemblée nationale de Rome, a annoncé son intention de se porter candidat en Corse, pour les prochaines élections à l'Assemblée législative française.

VANITE.—Le fameux castel de Monte-Cristo et l'île, non moins illustre, que M. Alex. Dumas avait fait édifier à si grands frais sur les hauteurs de Marly, viennent d'être adjugés, on l'a vu, à la vente au tribunal de Versailles, au l'homme mise à prix de 3,000 fr. portés à 30,000 fr. par les enchères.—On évalue à plus de 300,000 fr. les espérances enfoncées dans cette construction fantastique.